

LE PRÉSIDENT



CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère
Penn-ar-Bed

Quimper, le 05 DEC. 2013

Collectif GASPARE
(Garantir l'Avenir Solidaire par
l'Autonomie Régionale Energétique)
2 route de Pen ar Pont
29 800 SAINT-DIVY

Madame, Monsieur,

Dans un courrier daté du 14 octobre dernier vous sollicitez le Conseil général du Finistère pour qu'il apporte son soutien à votre demande de mise à jour du Pacte électrique breton à partir des dernières données disponibles concernant les consommations d'énergie à l'échelle régionale.

Lors de la dernière conférence bretonne de l'énergie, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) avec l'appui d'un bureau d'études, a présenté la méthode d'évaluation qu'elle va engager, précisément pour réaliser une première évaluation du Pacte électrique.

C'est dans ce cadre qu'une actualisation des données de contexte pourrait probablement trouver sa place afin de mesurer, d'une part, les évolutions observées depuis la signature de cet engagement régional et, d'autre part, les effets des actions engagées dans le contexte actuel.

En conséquence, je vous propose de vous rapprocher de M. Gilles PETITJEAN, Directeur régional de la délégation Bretagne de l'ADEME pour obtenir les informations relatives aux modalités de mise en œuvre de cette évaluation.

Au sein des services du Conseil général, M. Emmanuel QUERE, chef du service "énergie déchets, information environnementale et aménagement numérique" (SEDIE@) de la direction de l'aménagement de l'eau, de l'environnement et du logement, se tient à votre disposition au 02 98 76 26 61 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : emmanuel.quere@cg29.fr.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président

Pierre Maille